

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 46 (1910)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

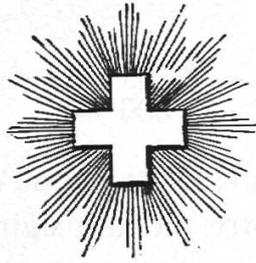
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 20.



LAUSANNE

21 mai 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Un bon exemple.* — *Intérêts de la Société.* — *Chronique scolaire : Genève, Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *L'homme vraiment grand (Etude de physiologie et de psychologie).* — *Dictée.* — *Classes primaires supérieures : Sujets d'examens écrits, au printemps 1910.* — *Soustraction (procédé).*

UN BON EXEMPLE

On vient de fêter, dans le midi de la France, à Sérignan près d'Orange, un homme aussi savant que modeste J.-H. Fabre, qui termine sa 87^{me} année.

Nous avons déjà dit ailleurs notre admiration sincère pour cet homme dont la vie est un vivant exemple de labeur acharné et persévérant.

Aujourd'hui, les savants les plus illustres s'inclinent avec respect devant ce vieillard, et saluent en lui, l'un des plus méritants chercheurs, auteurs des plus grandioses découvertes dans le monde des insectes.

J.-H. Fabre a débuté dans l'enseignement primaire. A ce titre, sa vie de labeur et de lutttes intéressera les instituteurs et pourra servir d'exemple à ceux qui aiment l'étude et le travail.

Fils de pauvres paysans du Rouergue, élevé aux champs, apprenant à lire et à écrire dans une misérable école de jadis dont il nous a laissé la description la plus pittoresque, J.-H. Fabre s'est instruit tout seul, par la seule force de son énergie et de sa volonté.

Il étudie seul les mathématiques : « Apprendre sous la direction d'un maître m'a été refusé, dit-il, j'aurais tort de m'en plaindre.

L'étude solitaire a sa valeur, elle ne vous coule pas dans un moule officiel, elle vous laisse votre pleine originalité. Le fruit sauvage s'il arrive à maturité, a une autre saveur que le produit de terre chaude, » et plus loin, il ajoute : « S'il était en mon pouvoir, oui, je recommencerais, face à face avec l'unique conseiller, le livre, pas toujours bien clair,... je referais mes étapes d'autrefois, stimulé par le seul désir qui ne m'ait jamais fait faillite, le désir d'apprendre et de communiquer après mon peu de savoir à d'autres ».

Rien de plus intéressant que de l'entendre conter comment il devint professeur d'algèbre, alors qu'il n'en savait pas le premier mot !

« Ah la belle audace qui me lance d'un bond dans un domaine où je n'avais pas encore songé à pénétrer ; ah ! l'incomparable levier que la confiance des vingt ans ! »

Il pioche, il pioche, ce malheureux ; il donne d'excellentes leçons et bientôt la science algébrique n'a plus pour lui de secrets.

J.-H. Fabre ne tarde pas à franchir toutes les étapes de l'enseignement ; il devint licencié, professeur de physique, de chimie, en Corse, puis à Avignon où il reste une trentaine d'années ; enfin, il se retire avec femmes et enfants et 1600 fr. de retraite.

La vie de cet homme d'études est une vie de lutttes contre les privations de toutes sortes. Un jour, après des recherches nombreuses, fatigantes, il parvient à découvrir le moyen de fabriquer l'alizarine, le principe utilisé dans l'industrie de la garance ; c'est le succès entrevu ; enfin il va sortir de la misère et pouvoir se livrer à ses chères études sur les insectes, à la passion de sa vie. Hélas, tout croule, grâce à la découverte au même moment de la fabrication artificielle de cette même alizarine, qui lui enlève ainsi tout le fruit de son labeur.

C'est alors qu'il se décide à publier ses découvertes admirables dans le monde des insectes. Il écrit des livres dont le succès fut considérable. Jamais l'instinct et les mœurs n'ont été aussi sérieusement observés. Les *Souvenirs entomologiques* de J.-H. Fabre resteront comme un glorieux monument élevé à la science de l'observation par le plus zélé et le plus sagace des observateurs.

Tout ce qu'il raconte dans ses admirables volumes, il l'a vu, observé ; il ne rapporte pas le témoignage d'autres auteurs ; il suit l'insecte le jour, la nuit ; il l'observe dans toutes ses attitudes, dans ses allées et dans ses venues ; il l'observe à la surface de la terre et dans les profondeurs du sol ; il connaît toutes les étapes de sa vie, de sa naissance à sa mort.

Quand il ne peut suivre ses « amis » dans leur milieu naturel, il les observe dans son laboratoire.

Et qu'on ne s'y trompe pas, cette étude des insectes, si minutieuse faite par J.-H. Fabre, n'a pas empêché ce dernier d'en profiter pour étudier les plus hauts et les plus difficiles problèmes de la biologie.

Nous ne voulons pas ici, analyser, au point de vue scientifique l'œuvre géniale du vénérable octogénaire.

Notre but est de montrer la beauté et la noblesse de sa vie de travailleur et de savant.

« Seul, en face de la misère et des ennemis de ce monde, dit un de ses biographes, M. Jean-Paul Lafitte, il évoque un antique gardien de feu sacré, dont la vie se passerait à défendre contre des ennemis toujours présents, le beau mystère de la flamme qui ne doit pas s'éteindre. Ainsi M. Fabre entretient une flamme éternelle qu'il aime et qu'il veut transmettre.

» Jamais front n'a mieux mérité la couronne de gloire, jamais homme n'a plus longtemps porté la couronne d'épines. »

Le style de J.-H. Fabre contribue pour beaucoup au plaisir qu'on éprouve à la lecture de ses ouvrages ; c'est un style à lui, nerveux, coloré, clair, précis, avec un tour familier.

Nous ne résistons pas au désir d'en donner comme exemple cette tout à fait jolie description de sa petite table de travail qui sera lue avec plaisir par nos lecteurs :

« Grande comme un mouchoir, occupée à droite par l'encrier, fiolle d'un sou, à gauche par le cahier ouvert, ma table de travail fournit tout juste la place nécessaire au maniement de la plume. J'aime ce petit meuble, l'une des premières acquisitions de mon jeune ménage. Cela se déplace aisément où l'on veut, devant la fenêtre si le temps est obscur, dans un recoin d'éclaireur discret

si le soleil est importun ; cela permet en hiver l'intime voisinage du foyer où se consume une bûche.

» Pauvre petite table de noyer, voici un demi-siècle et davantage que je te suis fidèle. Maculée d'encre et balafrée du canif, tu fournis maintenant ton support à ma prose comme jadis à mes équations. Ce changement te laisse indifférente ; ton dos patient fait le même accueil aux formules de l'algèbre et aux formules de la pensée. Je n'ai pas cette quiétude ; je trouve que mon repos n'a pas gagné à ce revirement ; la chasse aux idées trouble la cervelle encore plus que ne fait la chasse aux racines d'une équation.

» Tu ne me reconnaitrais plus, chère amie, si tu pouvais donner un regard à ma crinière grise. Où donc est la bonne figure d'autrefois, fleurie d'enthousiasme et d'espoir ? J'ai bien vieilli. De ton côté, quelle ruine depuis le jour où tu m'es venue de chez le marchand, luisante, polie et fleurant bon la cire ! Comme ton maître, tu as des rides, mon œuvre souvent, je le reconnais, car, dans mon impatience, que de fois il m'arrive de te labourer de la plume, lorsque la pointe métallique sort de l'encrier, boueuse, incapable d'une écriture décente.

» Un des angles est ébréché ; les ais commencent à se disjoindre. Dans ton épaisseur, j'entends, de temps à autre, le coup de rabot de la vrillette, l'exploiteuse des vieux meubles. D'une année à l'autre, de nouvelles galeries sont creusées, compromettantes pour la solidité. Un peuple t'exploite, ô ma vieille table ! j'écris sur un grouillement d'insectes. Nul appui ne convenait mieux à mes *Souvenirs entomologiques*.

» Que deviendras-tu, le maître n'étant plus là ? Seras-tu vendue vingt sous à un encan lorsque ma famille se disputera mes pauvres dépouilles ? Deviendras-tu l'appui de la cruche en un coin de l'évier ? Seras-tu la planchette où s'épluche le chou ? Les miens, au contraire, s'entendront-ils, disant : « Conservons la relique ; c'est là qu'il a tant peiné pour s'instruire et se rendre capable d'instruire les autres ; c'est là que si longtemps il a tari ses moelles pour nous valoir la becquée du jeune âge. Gardons la sainte planche ? »

» Je n'ose croire à pareil avenir. Tu passeras, ô ma vieille con-

fidente ! en des mains étrangères, insoucieuses de ton passé ; tu deviendras table de nuit, chargée de bols de tisane, jusqu'à ce que, décrépité, boiteux, les reins cassés, tu sois mise en pièces pour alimenter un moment le feu sous une marmite de pommes de terre. Tu t'en iras en fumée rejoindre mon labeur, dans cette autre fumée, l'oubli, ultime repos de nos vaines agitations ».

Nous arrêtons ici, et nos citations et nos notes, sur la vie du grand et modeste savant qu'est J.-H. Fabre. Puisse son bon et bel exemple profiter à plus d'un des jeunes gens qui liront ces lignes en leur donnant le goût des labeurs persévérants et fructueux.

LÉON LATOUR.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Une réunion du bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande a eu lieu samedi dernier, 14 mai courant, à Yverdon, sous la présidence de M. Camille Frossard. MM. Louis Mercier et A. Juncker, rapporteurs généraux sur les questions mises à l'étude pour le prochain Congrès de St-Imier, assistaient à la séance.

L'ordre du jour appelle l'examen de leurs rapports et la discussion de leurs thèses. Ce travail occupe longuement les membres du bureau, qui se plaisent à reconnaître unanimement la manière distinguée dont ces Messieurs se sont acquittés de leur mandat, et qui attendent avec confiance l'accueil que les sociétaires feront à leurs excellents rapports.

Après une discussion fort intéressante et des plus nourries, on tombe facilement d'accord sur les conclusions qui seront présentées et défendues à l'Assemblée générale.

On désigne ensuite les vérificateurs des comptes qui devront fonctionner comme tels lors du Congrès de St-Imier.

Sont nommés : MM. Magnin Julien, instituteur à Lausanne, Hoffmann Fritz, instituteur à Neuchâtel, Pesson Charles, inspecteur d'écoles, à Genève.

La séance d'Yverdon clôt la série des réunions du bureau actuel de *la Romande* et l'on se donne rendez-vous à St-Imier, avec l'espoir d'y rencontrer un grand nombre de sociétaires. V.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — La vie scolaire, dans les écoles primaires de notre Canton, est toujours très active. Les préoccupations qui la dominent sont des plus variées et quelques-unes d'entre elles méritent d'être signalées pour leur actualité.

La question de l'enseignement aux enfants anormaux et arriérés entre peu à peu dans la voie d'une réalisation plus complète. Depuis longtemps, des classes spéciales étaient affectées, à l'École primaire, aux enfants dont le développement était retardé. Depuis l'an dernier, ces classes spéciales ont été réparties en groupes, de façon à constituer, en quelque sorte, de petites écoles à deux ou trois degrés, dont la 1^{re} classe est dite classe de redressement et les autres, classes de perfectionnement. Des résultats indiscutables ont déjà été obtenus. Le programme de ces groupes, adaptés aux besoins des enfants qui les composent, favorise leur développement graduel et permet même à ceux qui en sont capables de rentrer dans l'enseignement normal. La partie originale de cette innovation consiste dans l'organisation d'un service médical très serré confié aux soins de M. le Dr F. Naville.

Grâce à ce service et à la direction imprimée aux classes par M^{me} Ballet, chargée de l'inspection, les enfants sont classés aussi exactement que possible d'après leur degré de développement physique et intellectuel de sorte que qu'il n'en résulte aucune perte de temps pour l'enseignement. Il est extrêmement désirable qu'un asile soit créé pour les élèves auxquels des soins constants sont nécessaires. Une généreuse donatrice a mis, moyennant certaines dispositions, sa propriété à la disposition de l'Etat, dans ce but.

La question de l'enseignement intuitif a fait également un réel progrès. Grâce à des crédits extraordinaires obtenus par le Département de l'Instruction publique, tout un matériel destiné aux leçons de choses, à l'enseignement de l'histoire naturelle et de l'histoire, de la géométrie, etc. a été envoyé dans toutes les écoles du Canton. Ces collections seront alimentées et augmentées chaque année.

Dans les grandes écoles de l'agglomération urbaine, les bibliothèques à l'usage des élèves ont été enrichies d'un certain nombre de volumes et le seront encore cette année. Nos autorités ont estimé que le moyen le plus efficace de combattre la mauvaise littérature dont on a tant parlé, est de mettre à la portée des enfants le plus grand nombre possible de bons livres.

Dans un autre ordre d'idées, nous croyons savoir que l'on est près de constituer une bibliothèque centrale à l'usage du corps enseignant primaire : la plupart des ouvrages pédagogiques d'une réelle valeur y auront leur place tout indiquée ainsi que les livres importants dans le domaine des sciences, des lettres et des arts. Le souci de la culture générale est, en effet, aussi nécessaire à un éducateur que le perfectionnement de ses connaissances professionnelles. Les deux sociétés genevoises qui réunissent la plupart des membres du Corps enseignant primaire, l'Union des instituteurs et la Société pédagogique, se sont tout particulièrement intéressées à la création de cette bibliothèque qui leur rendra de grands services.

VAUD. — **Avenches. Un vénérable doyen.** — F. Jomini, ancien pasteur, membre de la commission scolaire d'Avenches depuis 54 ans, président depuis 40 ans, vient de donner sa démission. M. Jomini est très probablement le doyen des présidents, sinon des membres de Commissions scolaires du canton. Il s'est occupé avec dévouement de ce qui concerne l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Il fut également directeur de l'ancien collège classique d'Avenches.

Nous adressons au vénéré doyen nos sincères félicitations et nos compliments respectueux pour cette belle série d'années consacrées à la cause des écoles.

*** **Payerne.** — Un cours de dessin organisé par le corps enseignant primaire se donne actuellement sous la direction de M. Payer, professeur aux Ecoles normales. Il a lieu tous les vendredis et groupe 56 participants, soit la presque totalité du corps enseignant du district. Plusieurs communes ont alloué un petit subside pour montrer leur intérêt au perfectionnement de nos maîtres et maitresses dans cette branche importante du programme. H. Gz.

*** **Société évangélique d'éducation.** — Dans sa séance ordinaire du printemps, qui a eu lieu samedi dernier à l'Aula de l'Ecole normale, cette Société, présidée par M. H. Gailloz, avait à son ordre du jour deux sujets principaux : une étude biblique par un laïque, M. *Leresche*, ancien directeur de la colonie de Serix, près d'Oron, et une étude morale par un pasteur, M. *Siordet*, à Chexbres. C'est un des grands privilèges de cette association, que celui de rapprocher deux fois l'an des pasteurs et des instituteurs et éducateurs à tous les degrés pour s'entretenir ensemble de questions d'enseignement ou d'une portée plus générale.

M. *Leresche*, s'appuyant sur Actes III, 1 à 10, nous a parlé avec beaucoup d'à propos et de sérieux de la valeur éducative du regard, de sa puissance d'impulsion et de suggestion. Il s'est appliqué ensuite à énumérer ce que l'éducateur chrétien possède et donne, qui vaut mieux que l'or et l'argent.

M. *Siordet* a lu, sous le titre de *Educateurs de conscience*, un fort et substantiel travail, écouté avec une attention croissante par une centaine d'auditeurs et d'auditrices, celles-ci en grande majorité. Le sympathique conférencier a montré d'abord ce qu'est la conscience dans la vie psychique, son mode d'éclosion dans l'âme enfantine, son rôle actif dans la personnalité humaine.

Affirmant la souveraineté du Dieu vivant et saint, la conscience est à la fois une puissance pour le bien et une entrave au mal. La développer, l'éclairer, l'affermir, c'est fortifier du même coup le caractère et la foi. Jésus-Christ est le roi des consciences. Il importe de redoubler de vigilance et d'activité pour lutter contre tout ce qui, dans les tendances actuelles, obscurcit et voile les consciences :

- a) Faire connaître et aimer les hommes de devoir, et tout spécialement ceux qui ont obéi aux ordres de Dieu ; la Bible reste ainsi le livre par excellence pour l'éducation du caractère ;
- b) Tendre à une collaboration toujours plus étroite de la famille, de l'école et de l'Eglise, en vue de la formation de consciences vivantes ;

c) Alimenter l'activité de celles-ci par la foi, l'amour, la prière et la sanctification personnelles.

Certains points du travail ont été relevés par quelques auditeurs; M. *Jayet* a remercié M. *Siordet* et s'est déclaré d'accord avec lui en ce qui concerne la valeur supérieure de la Bible comme instrument d'éducation; M. *Briod* affirme la possibilité de montrer ses convictions dans le domaine moral et religieux, sans froisser la liberté de conscience d'autrui: le respect de celle-ci n'entraîne pas l'abandon de la foi personnelle. M. le pasteur *Bugnion* adresse encore à l'auditoire quelques paroles dictées par l'expérience chrétienne.

Cette belle séance, ouverte et clôturée par la prière, agrémentée de chœurs religieux exécutés par toute l'assemblée, laisse à tous le meilleur souvenir. B.

***** Conférences officielles.** — Le Département de l'Instruction publique convoque le corps enseignant primaire en conférence officielle pour jeudi 26 mai courant, à l'heure habituelle.

A l'ordre du jour nouveau figurent les questions proposées à l'assemblée des délégués, et qui feront l'objet des rapports au congrès vaudois de 1911. Prière à MM. les délégués de district d'envoyer à M. *Porchet*, président de la S. P. V. les noms des rapporteurs désignés et au soussigné, un bref compte-rendu de la conférence, notamment en ce qui concerne la question du *self-government* afin d'avoir si possible une idée d'ensemble de l'opinion du corps enseignant sur ce point.

H. GAILLOZ.

BIBLIOGRAPHIE

Les *Pages illustrées* ont paru. Ce nouveau journal suisse pour la jeunesse est intéressant. Son texte est illustré de nombreux et excellents dessins. Nos meilleurs écrivains y collaborent. Voici d'ailleurs les titres des récits et articles, tous inédits, publiés dans le premier numéro:

La croisière du Mosquito, E. Penard; La Conquête du Monde, René Morax; La Criblette, le Dr Bourget; Comment on construit un petit aéroplane, Jean Volant; Tour du Monde: Un émule de Livingstone en Afrique, Alfred Bertrand; Tim Boum et Tata Boum, T. Combe.

Les *Pages illustrées* ouvrent, entre tous leurs abonnés et lecteurs des concours de dessin, de composition, de photographie, dont les lauréats seront récompensés par de superbes volumes.

Nous saluons avec sympathie le nouveau journal qui paraît au moment où l'on en éprouve le plus urgent besoin. Nous n'avons pas trop de toutes nos forces pour lutter contre le flot montant de la mauvaise littérature pour la jeunesse. Aussi souhaitons-nous à ce jeune confrère prospérité et longue vie.

On s'abonne aux *Pages illustrées* pour fr. 6.— par an, à l'administration du journal, à Genève et dans les librairies et les bureaux de poste.

PARTIE PRATIQUE

L'homme vraiment grand

(Etude de physiologie et de psychologie)

Nous avons tous un système nerveux. Son fonctionnement nous est connu. Faisons ensemble quelques observations.

1^o Vous sortez de chez vous. Dans la rue, une petite mouche se jette étourdiment contre votre œil. Aussitôt, vos paupières se ferment et vos glandes lacrymales surproduisent des larmes dans le but d'expulser l'intrus.

Ou bien, vous sortez des ténèbres d'une cave et vous arrivez en pleine lumière. Vous savez ce qui se passe dans votre œil. Son iris se contracte fortement et diminue le diamètre de la prunelle.

Dans ces deux actions produites sur quelques-uns de nos nerfs par deux causes extérieures, vous n'êtes absolument pour rien, vous êtes tout à fait passifs.

Au contraire, vous regardez les lignes que je trace au tableau noir. Vous forcez votre œil à les suivre.

Ou bien vous arrivez en classe, le maître vous demande de sortir de vos sacs vos cahiers d'écriture. Vous pouvez fort bien ne pas obéir et cependant vos nerfs acoustiques ont transmis l'ordre au cerveau qui, lui, n'a pas encore transmis à votre main l'ordre d'ouvrir le sac et de saisir le cahier désiré.

Dans ces actions, vous avez du pouvoir, un certain pouvoir sur vos nerfs, vous êtes pour quelque chose dans leur fonctionnement.

Les actions du premier type sont appelées *actions réflexes* (multiplier les exemples). Celles du second type sont nommées *actions volontaires*.

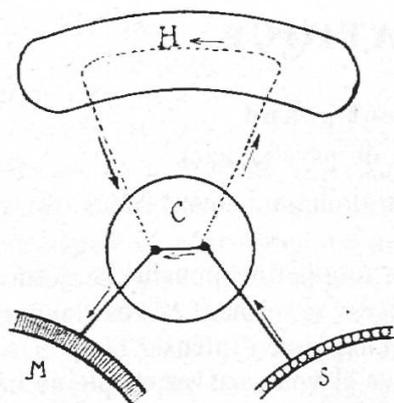
2^o (Il peut y avoir des actions tenant le milieu entre ces deux types extrêmes, mais nous les omettons à dessein).

Considérons maintenant les actions réflexes et les actions volontaires au point de vue de leur origine. Autrement dit : Quels sont les points, les régions de notre système nerveux qui gouvernent les actes réflexes, quels sont ceux dont dépendent les actes volontaires ?

La physiologie nous enseigne que les actes volontaires sont gouvernés par les centres nerveux supérieurs — en gros, par le cerveau — tandis que les actes réflexes obéissent aux centres nerveux inférieurs et s'opèrent sans le secours du cerveau. Faire un diagramme représentant les centres supérieurs séparés des centres inférieurs. — Les organes des sens seront représentés par un schéma ; de même, les muscles. — Une ligne partant de l'organe sensoriel et passant à travers les centres inférieurs sans conduire le courant nerveux aux centres supérieurs et se rendant au muscle indiquera un acte purement réflexe. Une ligne dirigeant le courant nerveux des centres inférieurs aux centres supérieurs d'où il revient pour s'en aller au muscle indiquera une action volontaire, sur laquelle les hémisphères auront mis leur empreinte. (Voir fig. page 314).

Des expériences scientifiques nombreuses ont établi en effet que la moelle épinière peut fonctionner indépendamment des hémisphères cérébraux. (Voir expériences indiquées p. 75 du volume de M. H. Blanc, *l'Homme*).

On peut donc formuler une loi générale disant que : les centres inférieurs n'a-



D'après W. JAMES

H = Hémisphères.
C = Centres nerveux inf.
S = Organes des sens.
M = Muscles.

gissent que sous l'influence d'excitations sensorielles *présentes, actuelles* ; les hémisphères au contraire agissent d'après certaines considérations. Il n'est pas nécessaire, pour qu'ils fonctionnent que les excitations sensorielles soient *présentes*. Elles peuvent être passées, mais ils en ont gardé le *souvenir*. Ils sont le siège de la *mémoire*.

Voici un petit exemple cité par W. James, illustrant la diversité des fonctions entre les centres nerveux inférieurs et les centres nerveux supérieurs. Un voyageur fatigué s'étend sur l'herbe humide, à l'ombre, par un chaud jour d'été. Les sensations délicieuses de repos et de fraîcheur pénétrant par les nerfs jusqu'aux centres nerveux inférieurs (moëlle épinière) produiraient comme décharge normale une extension complète des muscles et le voyageur s'abandonnerait sans scrupule ni crainte à un repos dangereux. Mais si le courant passe par les centres supérieurs, il éveillera les souvenirs d'un catarrhe ou d'un rhumatisme qui prévaudront sur les sollicitation des sens et le voyageur se lèvera pour chercher ailleurs un repos moins pernicieux.

3^o Une fois la distinction entre actions réflexes et actions volontaires bien établie et bien saisie, une fois leur origine bien déterminée, nous poursuivrons notre étude de manière à montrer que « *plus un être est élevé dans l'échelle animale, plus les actes importants destinés à le maintenir en vie dépendent du contrôle de ses hémisphères* ».

Observons tout d'abord qu'un être sans mémoire est nécessairement un être sans prudence. C'est la mémoire qui permet de *prévoir*. Etre prudent, c'est prévoir. Or les animaux supérieurs, pour vivre, ont tous besoin de beaucoup de prudence. Il n'est pas difficile de le constater.

Chez la grenouille, une foule d'actes importants de la vie dépendent des centres inférieurs seulement ; chez l'oiseau, ils sont un peu moins nombreux ; chez les rongeurs moins nombreux encore ; chez le chien ils sont rares, et chez le singe et l'homme très rares.

Prenons des exemples, supposons que l'action de saisir la nourriture et de la porter à sa bouche soit purement réflexe.

L'animal serait fatalement et irrésistiblement condamné à prendre n'importe quelle nourriture qui lui serait présentée. Sa vie serait exposée à toute une série d'accidents graves. Il serait la victime de ses ennemis, de leurs pièges, des poi-

sons, des indigestions. Son absence de réflexion, de pensée, de prévision du danger, de toute espèce de contrôle sur les sens, de capacité de rester à jeun quelque temps, tout cela montrerait qu'il est peu élevé dans l'échelle animale. Il y a des poissons qui, venant de se prendre à un hameçon et d'être rejetés à l'eau, reviennent aussitôt se faire pincer au même piège. C'est leur extraordinaire fécondité qui permet à leur stupide race de se conserver dans la nature.

Le pigeon, au contraire, plus élevé en cela que les poissons *mourra de faim* sur un tas de graine si le scalpel du physiologiste sépare les centres supérieurs du reste de son système nerveux.

Les animaux supérieurs sont ceux chez lesquels les actes importants de la vie peuvent et doivent être volontaires, contrôlés par les centres supérieurs où sont emmagasinées les provisions de souvenirs, d'expériences faites.

Les animaux inférieurs sont ceux chez lesquels ces mêmes actes sont produits automatiquement par l'effet direct des choses extérieures sur les organes des sens.

Les animaux supérieurs, l'homme surtout, peuvent *attendre, renvoyer, se priver*. Les êtres inférieurs ne connaissent pas ces actes intérieurs. Dès que leur système nerveux est déclenché par un stimulant quelconque, il fonctionne. Chez les êtres supérieurs le *passé* et l'*avenir* imposent leurs exigences à la sensation immédiatement présente, grâce aux centres supérieurs.

4^o Allons plus loin encore. Nos hémisphères cérébraux nous permettent d'attendre, de réfléchir, de contrôler nos actions, nos émotions.

Si je suis père de famille, je peux me passer de manger, lorsque j'ai faim, pour nourrir mes enfants affamés. Je peux renoncer à boire chaque matin le petit verre d'eau de vie qui me fait plaisir, parce que je sais qu'à la longue mon corps et peut-être mon esprit en pâtiront.

La mère de famille peut braver le danger, et ne sachant pas nager, se jeter à l'eau pour sauver son enfant. L'amour maternel bannit la crainte. Une grosse préoccupation d'argent, par exemple, qui ne quittait pas mon cerveau et paralysait ma joie, disparaît tout à coup lorsqu'un ami vient me proposer un projet d'avenir qui me paraît noble et généreux.

Qu'est-ce que tout cela signifie? Que les centres nerveux supérieurs eux-mêmes peuvent faire prévaloir certaines actions sur certaines autres, donner à certaines émotions le pas sur certaines autres. Ils peuvent nous faire agir en vue du présent immédiat, ou en vue de l'avenir lointain.

Et, plus le but donné à mes efforts sera lointain et élevé, plus aussi ma vie méritera de s'appeler belle, grande, noble.

Je puis me laisser guider par l'attrait immédiat d'une jouissance basse, égoïste, grossière, sensuelle. Je puis aussi réfréner cette attraction et me laisser influencer par des considérations plus élevées. Je puis avoir un idéal. Et cet idéal aura sa répercussion sur mes actes les plus insignifiants.

Le Romanichel qui vit au jour le jour en ne songeant qu'à lui, le célibataire qui ne pense qu'à sa génération, le père de famille travaillant pour la génération future, le patriote envisageant le bien de sa patrie dans les âges à venir, le philosophe et le sage qui embrassent dans leur désir le salut de l'humanité entière et qui plongent leurs regards par delà les réalités observables et passagères, voilà les

degrés divers d'une échelle des valeurs humaines. Cette échelle des valeurs est basée sur les considérations tirées du fonctionnement même du système nerveux.

Celui qui domine les impulsions instinctives de ses centres nerveux inférieurs par les émotions élevées de ses centres supérieurs est scientifiquement et normalement le plus élevé dans l'échelle des valeurs humaines.

Il me semble qu'il ne sera pas difficile de tirer des considérations un peu abstraites qui précèdent des applications très utiles et très frappantes pour les élèves des classes supérieures de nos écoles. Par des déductions progressives et sagement conduites, on pourra parvenir, me paraît-il, à leur montrer que le contrôle sur eux-mêmes que nous exigeons d'eux, les efforts dont nous les voulons rendre capables, s'expliquent rationnellement. Ce n'est pas pour le maître qu'ils doivent y consentir, mais pour eux-mêmes, s'ils veulent parvenir à cette grandeur à laquelle inconsciemment aspire tout cœur humain.

L. S. P.

DICTÉES

Degré moyen.

Le renard bleu.

Le renard bleu ressemble beaucoup à notre renard, mais il n'en a nullement les mœurs. Quoique très rusé, il est tellement esclave de ses habitudes qu'il n'aperçoit pas les périls auxquels l'exposent ses instincts. Ce renard est petit, il a les pattes courtes, le museau obtus et fort, les oreilles mignonnes et arrondies. Son pelage épais, à longs poils, change de couleur suivant la saison ; ainsi, l'été, il est d'une couleur terreuse, et l'hiver, blanc ou bleu de glace, avec des reflets de mine de plomb ou d'ardoise.

(A. REVERCHON.)

(Tiré de : *Sur mer et sur terre*).

Classes primaires supérieures.

Nous pensons intéresser les lecteurs de l'*Educateur* en leur communiquant, au début de l'année scolaire, les sujets imposés par le Département de l'instruction publique pour les examens écrits des classes primaires supérieures au printemps 1910.

Ire année.

DICTÉE

Venise.

L'aspect de Venise est plus étonnant qu'agréable. On croit d'abord voir une ville submergée, et la réflexion est nécessaire pour admirer le génie des mortels qui ont conquis cette demeure sur les eaux. Naples est bâtie en amphithéâtre sur les bords de la mer, mais Venise étant sur un terrain tout-à-fait plat, les clochers ressemblent aux mâts d'un vaisseau qui resterait immobile au milieu des ondes. Un sentiment de tristesse s'empare de l'imagination en entrant dans Venise. On prend congé de la végétation ; tous les animaux sont bannis, et l'homme seul est là pour lutter contre la mer. Le silence est profond dans cette ville, dont les

rues sont des canaux, et le bruit des rames est l'unique interruption à ce silence. Ce n'est pas la campagne, puisqu'on n'y voit pas un arbre ; ce n'est pas la ville, puisqu'on n'y entend pas le moindre mouvement ; ce n'est pas même un vaisseau puisqu'on n'avance pas ; c'est une demeure dont l'orage fait une prison, car il y a des moments où l'on ne peut sortir ni de la ville ni de chez soi. On trouve des hommes du peuple, à Venise, qui n'ont jamais été d'un quartier à l'autre, qui n'ont pas vu la place Saint-Marc, et pour qui la vue d'un arbre ou d'un cheval serait une véritable merveille. Ces gondoles noires qui glissent sur les canaux ressemblent à des cercueils ou à des berceaux, à la première et à la dernière demeure de l'homme. Le soir, on ne voit passer que le reflet des lanternes qui éclairent les gondoles ; on dirait que ce sont des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une petite étoile.

M^{me} de ST-ÉL.

2^{me} année.

Les fruits de l'étude.

Pour concevoir une juste idée de l'importance de l'étude, il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la nature. Elle nous montre la différence infinie que la culture met entre deux terres, d'ailleurs assez semblables. L'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage, hérissée d'épines. L'autre, remplie de toutes sortes de grains et de fruits, ornée d'une agréable variété de fleurs, rassemble dans un petit espace tout ce qu'il y a de plus salubre, de plus délicieux, et devient, par les soins de son maître, un heureux abrégé de toutes les beautés des saisons et des régions différentes. Il en est ainsi de notre esprit, et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver.

Nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance, et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe les premières et corrige les autres. Elle donne à nos pensées et à nos raisonnements de la justesse et de l'exactitude. Elle nous accoutume à mettre de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons eu à parler ou à écrire. Elle nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus éclairés et les plus sages de l'antiquité qu'on peut bien appeler en ce sens les maîtres et les précepteurs du genre humain. En nous prêtant leur discernement et leurs yeux, elle nous fait marcher avec sûreté à la lumière que portent devant nous ces guides choisis qui, après avoir passé par l'examen rigoureux de tant de siècles et de tant de peuples, et avoir survécu à la ruine de tant d'empires, ont mérité par un suffrage unanime d'être pour tous les âges suivants les arbitres souverains du goût, et les modèles achevés de ce que la littérature a de plus parfait.

ROLLIN.

COMPOSITION

1. A la veille des vacances. — 2. Un acte de courage. — 3. Les devoirs de la sœur aînée à la maison. — 4. Fais ce que dois, advienne que pourra. — 5. Lettre à un ami pour lui proposer un voyage. — 6. Dites-moi pourquoi vous aimez votre ville ou votre village.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes de première année.

1. Une personne a perdu le $\frac{1}{4}$ (le $\frac{1}{3}$) et les $\frac{2}{5}$ (les $\frac{2}{6}$) de sa fortune, et il ne lui reste plus que 19 152 fr. (13 440 fr.). Combien possédait-elle ?

2. Une somme de 7830 fr. (4698 fr.) doit être répartie entre 3 personnes, de telle façon que la deuxième ait le 4 % de plus que la 1^{re}, et la 3^{me} le 5 % de plus que la 2^{me}. Que recevra chaque personne ?

3. Un marchand a acheté une pièce de drap à 12 fr. 50 (10 fr. 50) le mètre ; il en a revendu le $\frac{1}{5}$ à 15 fr. 75 (14 fr. 50), le $\frac{1}{3}$ à 15 fr. (14 fr.), et le reste à 16 fr. (15 fr.) le mètre. Il a ainsi gagné sur son marché 187 fr. (366 fr.). Combien la pièce avait-elle de mètres ?

4. En admettant que l'eau à 4° C. augmente, en se congelant, du $\frac{1}{15}$ de son volume, trouver le nombre de litres d'eau que donnera un bloc de glace rectangulaire de 0 m. 8 (0 m. 9) de long, 0 m. 64 (0 m. 8) de large et 0 m. 2 (0 m. 4) d'épaisseur ?

Réponses.

	IMPAIRS		PAIRS
1.	Fr. 54 720		Fr. 50 400
1 ^{re}	» 2 500	»	1 500
2.	2 ^{me} » 2 600	»	1 560
	3 ^{me} » 2 730	»	1 638
3.	60 m.		90 m.
4.	96 l.		270 l.

Problèmes de deuxième année.

1. On achète une prairie de 236 m. (341 m.) de long sur 175 m. (189 m.) de large, à raison de 6900 fr. (6500 fr.) l'ha. On la paye avec une somme placée à 4 $\frac{1}{2}$ % (3 $\frac{3}{4}$ %) plus les intérêts qu'elle a produits pendant 3 ans 4 mois (2 ans 8 mois) [intérêts simples]. Quelle était la somme placée ?

Rép. : 24 780 fr. (38 083 fr. 50).

2. Une personne doit 1800 fr. (1600 fr.) payables le 15 juillet (1^{er} août). Elle voudrait s'acquitter le 1^{er} avril (15 mars) en remettant : 1° un billet de 600 fr. (300 fr.) payable le 1^{er} septembre (15 août) ; 2° un autre billet de 720 fr. (1200 francs) payable le 15 juin (1^{er} juillet) ; 3° le reste en argent. Quel sera le montant de cette dernière somme si l'on tient compte de l'escompte à 2 $\frac{1}{2}$ % (année commerciale) ?

Rép. : 486 fr., 43 fr. (110 fr., 825 fr.)

3. Le toit conique d'une tour en forme de cylindre mesure 3 m. 60 (4 m. 80) de diamètre et la distance de la circonférence de la base au sommet est de 4 m. 25 (5 m. 50). Combien coûteront à 32 fr. (34 fr.) le mille les ardoises nécessaires pour le recouvrir, si une ardoise couvre 0 m. 12 sur 0 m. 08 ?

Rép. : 80 fr. 10 (146 fr. 87).

3. Pour faire des draps, on a acheté 460 m. (505 m.) de toile écrue qui s'est rétrécie au lavage de 3 m. 37 (4 m. 24) ; les ourlets ont pris l'un 3 cm. 5 ; l'autre 2 cm. Combien peut-on faire de draps mesurant terminés 2 m. 40 (2 m. 60) et à combien reviendra un de ces draps sachant que la toile a coûté 1 fr. 75 (1 fr. 60) le mètre, avec 2 $\frac{1}{2}$ % d'escompte et que l'ouvrière demande 1 fr. 70 par paire de draps ?

Rép. : 186 draps (198). Rép. 5 fr. 07 (4 fr. 95).

COMPTABILITÉ

1^{re} année.

Compte d'une entreprise.

Lors de la liquidation d'une entreprise, l'actif a été établi comme suit :

a) Des bâtiments, vendus 46 250 fr. ;

- b) 1025 m² de terrain, valant 36 fr. l'are;
- c) Des machines dont la vente a produit 5120 fr.;
- d) Du mobilier, d'une valeur égale au 37 $\frac{1}{2}$ % de celle des machines.
- e) Des marchandises ayant rapporté les $\frac{2}{3}$ du mobilier;
- f) 6 actions de 500 fr. chacune, négociées à 92 $\frac{1}{4}$ %.
- g) 1 billet de 300 fr., moins l'escompte au 6 $\frac{1}{2}$ % pendant 4 mois.

Le passif comprend :

1. Une obligation hypothécaire de 24 000 fr., plus l'intérêt au 4 $\frac{1}{4}$ % pendant 1 ou 2 mois.
 2. Une cédule de fr. 2880, plus l'intérêt au 5 % pendant 4 mois 11 jours (année commerciale).
 3. Une traite de 148 L. sterling au cours de 25 fr. 20, plus $\frac{1}{8}$ % de commission.
 4. Les impôts et assurances de l'année courante se montant à 3 fr. 84 $\frac{00}{100}$ sur une taxe totale de 63 125 fr.
 5. Les frais de liquidation, s'élevant à 2 % de l'actif.
- Quel est le solde disponible? *Rép. 24 740 fr. 95.*

Compte courant.

M. Imhof, à Lausanne, a un compte courant à la Banque d'Escompte et de Dépôts. Le 1^{er} juillet 1909, il possédait dans cet établissement un solde créditeur de 1475 fr. 20. — Le 14 juillet, il fait un prélèvement de 840 fr. — Le 10 août, la Banque paye pour lui une traite de 275 fr. 50. — Le 1^{er} septembre, il remet un effet sur Genève de 427 fr., au 15 octobre. — Le 25 septembre, la banque acquitte pour lui un chèque sur Paris, de 280 fr., au change de 100,50. — Le 10 octobre, M. Imhof fait vendre 3 actions Crédit foncier, à 645 fr., avec déduction de $\frac{1}{8}$ % de commission, valeur au 20 courant. — Le 25 novembre, la Banque paye pour son client un titre de 250 fr., à fr. 97 %, frais $\frac{1}{8}$ %. — Le dit, la Banque reçoit de M. Imhof une traite de 820 fr., valeur au 10 décembre. — Enfin, le 15 décembre M. Imhof fait un prélèvement de 900 fr. Clôture du compte au 31 décembre, intérêts réciproques 3 $\frac{1}{2}$ %, commission $\frac{1}{4}$ % sur le débit. *Rép. 2130 fr. 35.*

I^{re} année.

ALLEMAND

1. Mettez au cas voulu le substantif « Vater » avec l'article défini : D. V. ist ein Mann. — Ich liebe d. V. — Der Hut d. V. ist neu. — Der Knabe schreibt d. V.

2. Complétez par des prépositions suivies de leur complément : — Gehst du — d. Schule? — Wie viele Schüler sind — d Bank? — Er legt seine Bücher — d Tisch. — Unsere Füße sind -- d Tisch.

3. — Conjuguez au présent : J'ai mon crayon. — Je suis un écolier.

4. Faites une proposition interrogative avec chacun des mots suivants : wer, wen, wo, wie.

II^{me} année.

1. Déclinez *une belle cuisine ; les vieux parents.* — 2. Conjuguez au présent, en ajoutant chaque fois un complément : il me donne, te donne, lui donne, etc.

— 3. Tournez en questions les phrases suivantes : Der Vogel singt schön. Wir essen in dem Esszimmer. — 4. Commencez par le complément les phrases suivantes : Die Handwerker arbeiten mit ihren Händen. Der Lehrer zeichnet auf die Wandtafel. 5. Traduisez : Parles-tu bien l'allemand? Nous ne devons pas babil-ler dans la leçon. — 6. Faites une phrase avec chacune des prépositions sui-
vantes : aus, von, mit, bei, nach, zu.

III^{me} année.

1. Déclinez . *l'élève le plus attentif, la meilleure écolière.* — 2. Conjuguez à l'imparfait le verbe *lernen.* — 3. Mettez au parfait et au plus que parfait les phrases suivantes : wir antworten dem Lehrer. Er zeichnet ein schönes Haus. — Traduisez : Connais-tu une plus belle fleur que la rose? Donne-moi un meilleur crayon. Mon camarade a plus de livres que moi. — 5. Formez des phrases avec chacun des adjectifs suivants : älter, jünger, besser, treuer, grösser, kleiner.

IV^{me} année.

1. Conjuguez à l'imparfait et au futur simple : Je parle l'allemand. Je vais à la maison. — 2. Indiquez trois autres verbes forts à l'infinitif, à la première per-
sonne du singulier de l'imparfait et au participe passé. — 3. Mettez au parfait et au futur simple les exemples suivants : Wir kommen aus dem Walde. Der Hahn findet einen Wurm. Ich schreibe einen Aufsatz. — Complétez les phrases sui-
vantes : Der Hund bellt, wenn —. Die Kuh ist nützlich, weil —. Das Zimmer, in —, ist das Schulzimmer. Die Wandtafel, auf —, steht vor mir. Die Feder ist eine Schlulsache, mit... —. Wenn wir frei haben, —. Wenn unsere Aufgaben gemacht sind, —. Weil er krank ist, —. Sage mir, wer —. Wir sehen den Bauer, dessen —.

SOUSTRACTION (*Procédé*).

Dans les classes à plusieurs degrés, on doit souvent occuper une des divisions de manière à ce qu'elle puisse travailler seule. Pour répéter l'étude de la sous-
traction, voici un moyen :

Ecrire une grande soustraction au tableau noir, par ex. : 9 365 480 et faire enlever dix fois le nombre — 226 438 de chaque reste. Pour avoir la preuve, rien de plus facile : 10 fois 226 438 font 2 264 380. En ôtant ce nombre de 9 365 480 on aura, par une 11^e soustraction, le même reste qu'à la 10^e.

J'ai pris de *grands nombres*, en dépit de la pédagogie : nos enfants manquent de pratique.

Pour la multiplication et la division, même recette : Ecrire un nombre formé de 10 chiffres et faire multiplier ou diviser par 2, 3, 4, etc. ou par 781, 782, 783, etc., suivant la force des élèves.

Ex. : 8302714659 : 51 =
 52 =
 .
 .
 .
 9 =

L. J. MAGNIN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTEURS: Château-d'Ex: (1^{re} école des Moulins) fr. 1600 et autres avantages légaux; 27 mai. — **Bussy-sur-Morges:** fr. 1600 et autres avantages légaux; 31 mai. — **Pully:** fr. 1920, plus le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 31 mai. — **Thierrens:** fr. 1600, plus logement, jardin, plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 31 mai

INSTITUTRICES: Château-d'Ex: (deux institutrices pour les 2^e et 3^e classes des Moulins; une institutrice pour l'école du Mont); fr. 1000 et autres avantages légaux; 27 mai. — **Cully:** (école enfantine); fr. 800 pour toutes choses; 27 mai. — **Cremlin:** fr. 1000, plus logement, bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et fr. 20 pour indemnité de plantage; 31 mai.

Collèges communaux.

Moudon. — La place de maître de français et de dessin au Collège mixte de Moudon est mise au concours. Le titulaire pourra être chargé, en outre, d'autres branches d'enseignement. Traitement annuel: 3000 fr. Obligations légales. Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ** au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^{me} service, jusqu'au 30 mai 1910 à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Ecoles primaires.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS: MM. Rochat, Henri, à Grandcour (cl. supér.). Schmidely, Henri, à Marchissy. Goy, Victor, à Chessel. Schwar, James, à Oron-la-Ville. Badoux, Marcel, à Correvon.

INSTITUTRICES: Mlles Logoz, Violette, à Bière. Bovay, Marie, à Etoy. Champod, Cécile, à Etoy. Jordan, Emma, à Oulens sur Lucens. Courvoisier, Lina, à Bercher. Piguet, Emilie, au Sentier. Rochat, Jeanne, à Derrière la Côte (Chenit).

FRUTIGEN. - Oberland bernois

HOTEL DE LA GARE et Restaurant

des mieux recommandés aux écoles et sociétés. — Vastes locaux. — Arrangements favorables pour parties de voitures et de breaks. (Z à 2182 G.)

Propriétaire: **Fr. HODLER-EGGER.**

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10⁰

aux membres de la

S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Lycée « Coray »

On demande un instituteur breveté d'une Ecole normale pour enseigner 20 h de français et 5 h. de chant et de dessin.

Traitement 2000 fr. par an. En plus 150 fr. pour frais du premier voyage.

Entrée en fonctions le 14 septembre 1910. Permission de donner des leçons particulières. Le titulaire actuel M. R. Poncket devant partir de l'île pour des raisons indépendantes de sa volonté laissera au moins 15 h. de leçons particulières lui rapportant 150 fr. par mois.

S'adresser avec *curriculum vitae* à la direction du Lycée « Coray » à Candie (île de Crète).

VALLÉE DE JOUX

COURSES SCOLAIRES

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

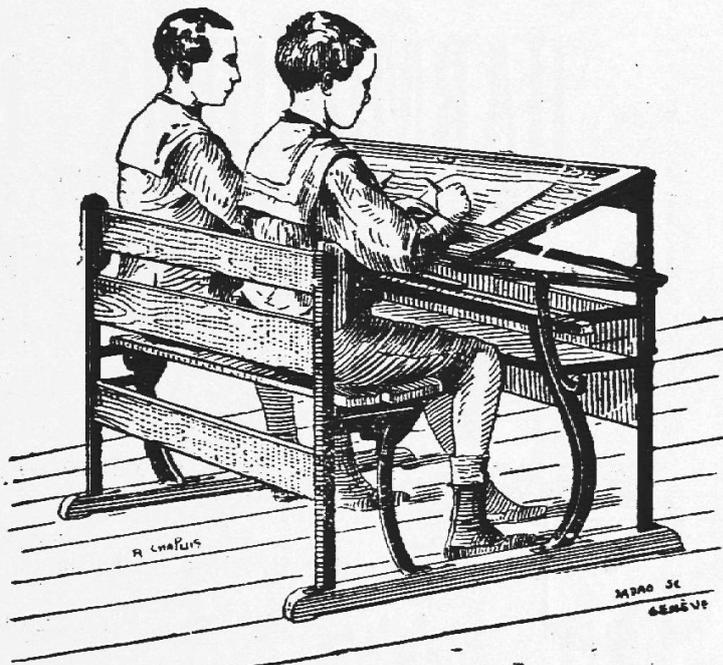
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

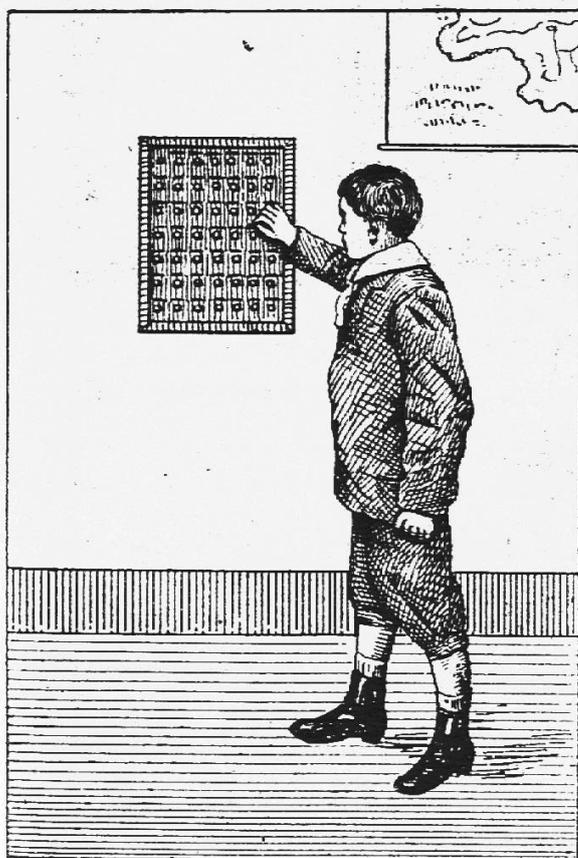
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

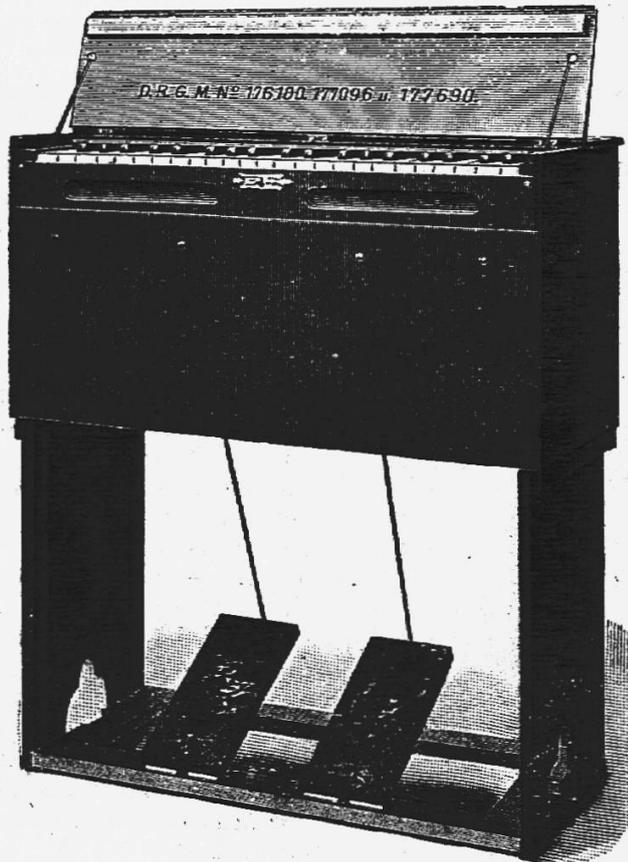
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 21

LAUSANNE — 28 Mai 1910.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REMPLIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AU PAIR

On cherche pour le 1^{er} juillet,

INSTITUTEUR CAPABLE

pas trop jeune pour un institut du canton des Grisons. — Doit enseigner le français et recevrait en échange la pension et des leçons d'allemand et d'anglais. Adresser offres avec photographie, copies de certificats légalisées et références sous chiffres L. 1448 Ch. à **Haassenstein et Vogler, Coire.**

HALTÈRES

pour préparation aux examens des recrues

Haltères de 17 kg. à 8 fr.

Série de trois haltères, 8 1/2, 13 et 17 kg. à 18 fr.

S'adresser à **Léon GALLEY, prof. gym., à Fribourg.**

N. B. — Le canton de Fribourg a amélioré son rang d'une manière constante depuis quelques années, grâce à une bonne préparation des exercices physiques, particulièrement avec les leviers d'haltères. H 2249 F.

Courses d'été

Les **Ecoles** et **Sociétés** qui visitent Lausanne sont avisées que les salles des restaurants de la **SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CONSOMMATION** sont à leur disposition de 9 à 11 h. du matin et de 1 à 6 h. du soir. Prix modérés. Diners à 50 et à 65 centimes. — Prière de s'annoncer à l'avance.

Cours de vacances de langue italienne

du 13 juillet au 13 août 1910.

Ecole supérieure de Commerce du canton du Tessin à **Bellinzona.**

Pour tous renseignements s'adresser au directeur, **Dr Raimondo Rossi** à Bellinzona.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

- Th. Gomperz. Les Penseurs de la Grèce.* Histoire de la philosophie antique. Tome III, traduction de Aug. Reymond. Fr. 10.—
Edouard Diricq. Maléfices et Sortilèges. Fr. 3.50
Paul Seippel. Escarmouches. Fr. 3.50
Ellick Morn. Réveille-toi et combats. Traduit de l'anglais. Fr. 3.50
De Mestral Combremont. Le Miroir aux alouettes. ouvrage couronné par l'Académie française. Fr. 3.50
Isabelle Kaiser. Marcellenne de Flue. Ouvrage couronné Par l'Académie française Fr. 3.50

Les livres de la Jeunesse N° 1 :

- Ed. de Amicis. Du cœur.* (Cuore). Nouvelle traduction illustrée. Fr. 1.—
Louis Maillard. Les Comètes et la Comète de Halley. Fr. 1.80
Dr Bourget. Quelques erreurs et tromperies de la science médicale moderne. Fr. 2.50
J. Lebeau. Le Paradoxe de la Comète. Fr. —.30
Paul Bourget. La Dame qui a perdu son peintre. Fr. 3.50
René Bazin. La Barrière. Roman. Fr. 3.50
Colette Yver. Les Dames du Palais. Fr. 3.50
Léon de Tinseau. Les Deux Consciences Fr. 3.50
Jules Lemaitre. Fénelon. Fr. 3.50
Paul Margueritte. La Faiblesse humaine. Roman. Fr. 3.50
Léon Frapié. Les Contes de la Maternelle. Fr. 3.50
Edouard Rod. Le glaive et le bandeau. Roman. Fr. 3.50
Gaston Bonnier. Les noms des fleurs trouvés par la méthode simple sans aucune notion de Botanique avec 372 photographies en couleurs et 2715 figures en noir. Cartonné demi-toile, fr. 5.50 ; relié Fr. 6.—

Je cherche pour ma collection spéciale une quantité de

papillons Apollo

(Parnassius apollo, memosyne et delius) de toutes les parties de la Suisse. Je les préfère non tendus. Je donne avec plaisir des instructions concernant la chasse des papillons. Adresser offres et questions au Professeur Schweitzer Zurich V, Wilfriedstrasse 6. O. F. 1046

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.



Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND - BERTHE * 8, rue Centrale, 8
LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Petite orfèvrerie à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

